



AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS 2017

AVIS EST DONNÉ que le conseil, lors de sa réunion ordinaire du 8 mai 2018, a reçu les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

En vertu de l'article 295 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, les états financiers vérifiés, les notes afférentes aux états financiers, le rapport de l'auditeur et les renseignements sur le taux d'imposition pour l'année en cours et pour l'année précédente tels qu'ils figurent dans l'analyse financière, sont disponibles gratuitement aux contribuables et aux résidents de la municipalité sur le site Internet à www.champlain.ca ou sur demande.

Paula Knudsen
Directrice générale et trésorière